

Hébergement <input type="checkbox"/> gîte de groupe de Lisbourg <input type="checkbox"/> gîte de groupe de Ruisseauville <input type="checkbox"/> gîte familial de Ruisseauville <input type="checkbox"/> camping <input type="checkbox"/> tipi		
Forfait nettoyage (facultatif)	240 euros	
Repas (facultatif)		
Hébergement en pension complète		
Animations		
Coût total prévu du séjour		

REPAS : Nous confectionnons des repas à partir de 15 personnes. Les repas sont réalisés à partir de produits issus de l'agriculture biologique et si possible du commerce équitable.

La pension complète (hébergement et restauration) se fait à partir de 15 personnes. En pension complète, les personnes participent à la mise en place de la table, à son rangement, à la vaisselle, les produits du petit déjeuner sont fournis mais il se fait en autonomie.

REGLEMENT : Il vous est possible de régler votre séjour par virement bancaire.

Crédit Mutuel du Nord. Agence de FRUGES. N° de compte : 15 629 02640 00030966660 96

Pour les autres pays : IBAN : FR76 1562 9026 4000 0309 664 554.

M ou Mme ou organisme : _____ verse _____ d'arrhes correspondant à 30% du coût du séjour, ainsi qu'une caution de 200,00 euros (chèques à l'ordre d'A Petits PAS) pour la réservation d'un ou des gîtes. Le solde est à régler à la fin du séjour ou lors de la réception de la facture.

4 - DESISTEMENT

En cas de désistement de l'association A Petits P.A.S , celle-ci s'engage à rembourser intégralement les arrhes versées ou à proposer une autre date.

En cas de désistement de _____ , les arrhes restent à l'association A Petits P.A.S.

Pour les randonnées accompagnées des ânes, en cas de très mauvais temps, nous vous proposons une autre activité ou une autre date.

La réservation du séjour ne sera effective, qu'à réception de cette présente convention par l'association A Petits P.A.S accompagnée d'un chèque du montant des arrhes, libellé à l'ordre d'A Petits P.A.S.

Fait en double exemplaire à _____ , le _____

Pour " A Petits P.A.S. "

Pour